

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DOJANG

Le Taekwondo ne se limite pas à entraîner son corps, le pratiquant se doit de respecter les règles suivantes :

- Importance de la courtoisie (Respect de la salle, salut du Professeur et des partenaires).

- Tenue correcte (Dobok propre et repassé).

- Attitude correcte lors des entraînements : ponctualité et assiduité aux entraînements.

- Au cours des entraînements, vous devez toujours chercher à progresser sincèrement.

Je m'engage à ne pas utiliser les techniques qui me sont enseignées dans un but illégal et je dégage le club de toutes responsabilités en cas d'accident à l'extérieur du club.

1. Je porte respectueusement mon Dobok et ma ceinture, que j'arrange si nécessaire, dos au Sabeumnim.

2. J'éteins mon TÉLÉPHONE pendant l'entraînement.

3. Je n'ai pas le droit de DISCUTER pendant les entraînements.

4. Le combat libre n'est pas autorisé SANS PERMISSION du Sabeumnim.

5. Je n'ai pas le droit de QUITTER le cours SANS L'AUTORISATION du Sabeumnim.

6. Je me TIENS CORRECTEMENT dans le Dojang:

- Je ne m'appuie pas contre les murs

- Je ne suis jamais avachi

- Je n'ai pas le droit de m'allonger

7. Je ne MANGE PAS et ne mâche pas de CHEWING-GUM dans le Dojang.

8. Je fais attention à mon HYGIÈNE et pense à couper mes ONGLES des mains et des pieds pour ne pas blesser les autres partenaires.

9. Je ne porte pas de BIJOUX pendant les entraînements.

10. Je n'amène pas d'OBJETS DE VALEURS au Dojang (bijoux, etc...).

11. Je range mes CHAUSSURES et mes VÊTEMENTS.

12. Je respecte les HEURES D'ENTRAÎNEMENT

13. En cas d'absence, j'AVERTIS mon enseignant.

14. Je n'ai pas le droit de participer à des stages, compétitions ou ENTRAÎNEMENTS dans un autre club SANS AUTORISATION de mon Sabeumnim.

15. Aucune cotisation ne sera remboursée.

16. Je dois remettre un certificat médical d'aptitude à la pratique du Taekwondo, pour chaque saison.

17. Je m'engage à réaliser les démarches nécessaires auprès de la FFTDA pour obtenir ma licence.

18. En cas de non-respect du règlement, des lieux ou des personnes, des sanctions seront prises :

- Avertissement - Exclusion temporaire - Exclusion définitive

RÔLE DES CEINTURES NOIRES :

C'est à partir de ce grade, que vous devenez un pratiquant effectif de l'Art Martial.

En plus de la dimension physique, votre formation va maintenant aborder l'aspect éducatif et philosophique de la pratique.

1. En cas d'absence à l'entraînement, j'avertis impérativement mon Sabeumnim.

2. Si l'enseignant vous confie un cours ou une partie du cours, vous devez l'organiser de la même façon que lui.

3. La modestie est une qualité primordiale d'une ceinture noire, qui doit s'employer à aider aux progrès des autres pratiquants.

4. Votre position intermédiaire entre les élèves et le Sabeumnim doit vous inciter à créer une ambiance conviviale au sein du club.

5. Les ceintures noires obtenues par les mineurs ne sanctionnent qu'un niveau technique et ne confèrent aucune autorité.

6. Seul le Sabeumnim peut désigner une ceinture noire comme assistant.

À L'ATTENTION DES PARENTS

- POUR LES MINEURS, IL EST DEMANDÉ À L'ACCOMPAGNATEUR DE S'ASSURER DE LA PRÉSENCE DE L'ENSEIGNANT AVANT DE LAISSER LES ENFANTS.

- AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉ À ASSISTER OU ENTRER DANS LA SALLE DURANT UN ENTRAÎNEMENT SANS Y ÊTRE AUTORISÉ PAR L'ENSEIGNANT.

- LE CLUB DÉCLINE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA PERTE DES EFFETS PERSONNELS.